



Número de Révision: 002.0

Date de sortie: 04/24/2024

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LePage Marine Epoxy 25ml Hardener	Numéro IDH:	1442482
Type de produit/utilisation:	Colle époxyde à 2 C	numéro d'item	1880793_1442482
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	MÉDECIN : Centre Anti-Poison		
	1-877-671-4608 (appel à frais virés)		
	ou 1-303-592-1711		
	TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300		
	1-703-527-3887(appel à frais virés)		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER: PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX.
PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
CORROSION CUTANEE	1A
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

Numéro IDH: 1442482

Nom du produit: LePage Marine Epoxy 25ml Hardener

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage:
Élimination:

Garder sous clef.
Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	30 - 40
Calcaire	1317-65-3	5 - 10
alcool benzylique	100-51-6	5 - 10
Carbonate de calcium	471-34-1	5 - 10
3- Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	5 - 10
propanediamine-1,3, N-[(tridécyloxy)-3 propyl]-, ramifiée	68479-04-9	5 - 10
Dioxyde de titane	13463-67-7	1 - 5
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	1 - 5
N-aminoéthylpipérazine	140-31-8	1 - 5
4-tert-butylphénol	98-54-4	1 - 5
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	71074-89-0	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Appeler immédiatement un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.
Indication pour le médecin:	Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Utiliser une poudre chimique, un jet d'eau ou une neige carbonique. Mousse résistante à l'alcool.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. La prudence s'impose lors de l'utilisation d'eau ou de mousse, car celles-ci peuvent produire de l'écume. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. Les produits de combustion et de décomposition peuvent être toxiques.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Ammoniaque.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage: Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter de respirer la poussière. Garder le récipient fermé. Assurer une ventilation adéquate. Bien laver avant manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Stockage: Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Quartz (SiO ₂)	0.025 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	0.05 mg/m ³ TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m ³ OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m ³ PEL Poussière alvéolaire 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m ³ TWA Respirable.	Rien	Rien
Calcaire	10 mg/m ³ TWA particules inhalables 3 mg/m ³ TWA particules alvéolaires 10 mg/m ³ TWA poussière totales	5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales 5 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m ³ TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
alcool benzylique	Rien	Rien	10 ppm (44.20 mg/m ³) TWA	Rien
Carbonate de calcium	3 mg/m ³ TWA particules alvéolaires 10 mg/m ³ TWA particules inhalables	15 mg/m ³ PEL poussière totales 5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales 5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
3- Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Rien	Rien	Rien	Rien
propanediamine-1,3, N-[(tridécyloxy)-3 propyl]-, ramifiée	Rien	Rien	Rien	Rien
Dioxyde de titane	0.2 mg/m ³ TWA Particules nanométriques respirables 2.5 mg/m ³ TWA Particules fines respirables	15 mg/m ³ PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Rien	Rien	Rien	Rien
N-aminoéthylpipérazine	Rien	Rien	Rien	Rien
4-tert-butylphénol	Rien	Rien	Rien	Rien
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:	Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.
Protection de la peau:	Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Gants en caoutchouc nitrile. Gants de polychloroprène. Gants de butylcaoutchouc. Gants Viton.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	blanc
Odeur:	Mercaptan
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	> 7
Pression de vapeur:	20.748 hPa (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition:	> 200 °C (> 392°F)
Point/domaine de fusion:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Gravité spécial:	1.49
Gravité spécial:	1.49
Densité de vapeur:	> 1 20 °C
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Le produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	10.60 %
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Non disponible
Produits incompatibles:	Acides de Lewis forts. Des bases fortes. Des oxydants forts.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures. Peut être nocif si inhalé. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.
Contact avec la peau:	Cause des brûlures à la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Cause des brûlures aux yeux. Vision des problèmes. Larmolement excessif.
Ingestion:	Peut être nocif si avalé.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Quartz (SiO ₂)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles
alcool benzilyque	Oral LD50 (Souris) = 1,580 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,230 - 3,100 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 1,940 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3,100 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 2,000 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 8.8 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4,178 mg/l	Allergène, Système nerveux central, Corrosif, Irritant
Carbonate de calcium	Oral LD50 (Rat) = 6,450 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 6,450 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3 mg/l	Poussières nuisibles
3- Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.01 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.01 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 1.07 - 5.01 mg/l	Irritant, Allergène, Corrosif, Poumon
propanediamine-1,3, N-[(tridécyloxy)-3 propyl]-, ramifiée	Rien	Aucun organe cible
Dioxyde de titane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 6.82 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.28 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.56 mg/l	Irritant, Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Rien	Irritant, Allergène
N-aminoéthylpipérazine	Rien	Irritant, Corrosif, Allergène
4-tert-butylphénol	Rien	Irritant, Allergène, Peau, Corrosif
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	Rien	Aucune information

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Quartz (SiO ₂)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
Calcaire	Non	Non	Non
alcool benzilyque	Non	Non	Non
Carbonate de calcium	Non	Non	Non
3- Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Non	Non	Non
propanediamine-1,3, N-[(tridécyloxy)-3 propyl]-, ramifiée	Non	Non	Non
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Non	Non	Non
N-aminoéthylpipérazine	Non	Non	Non
4-tert-butylphénol	Non	Non	Non
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Isophoronediamine, 1,3-Propanediamine, N-[3-(tridecyloxy)propyl]-, branched)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Isophoronediamine, 1,3-Propanediamine, N-[3-(tridecyloxy)propyl]-, branched)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Isophoronediamine, 1,3-Propanediamine, N-[3-(tridecyloxy)propyl]-, branched)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III
Pulluant marin: 1,3-Propanediamine, N-[3-(tridecyloxy)propyl]-, branched

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 04/24/2024

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.